

CONVOCAATION

Séance du conseil communal du 28 novembre 2024 à 14:30 heures

Conformément aux articles 12 et 13 de la loi communale modifiée du 13 décembre 1988, le conseil communal de la commune de Bous-Waldbredimus est invité à se réunir en date du 28 novembre 2024 à 14:30 heures à la mairie de Bous ceci afin de délibérer sur les objets suivants :

En séance publique :

1. Approbation du compte-rendu de la séance du 24 octobre 2024
2. Droit de préemption
3. Approbation d'un compromis d'achat entre le collège échevinal et les consorts Lippert
4. Approbation d'un morcellement d'un terrain sis dans la rue de l'Église à Trintange
5. Pacte Nature - Approbation du plan de gestion des haies
6. Approbation d'un avenant à la convention de mise en œuvre relative au Pacte Logement 2.0
7. Approbation d'un nouveau règlement communal en matière de cimetière et d'inhumation
8. Approbation d'un nouveau règlement de redevances en matière de cimetière et d'inhumation
9. Abrogation du règlement communal relatif à l'indemnité des fossoyeurs
10. Arrêt provisoire des comptes de l'exercice 2022 de l'ancienne commune de Waldbredimus
11. Informations du collège échevinal et questions des conseillers
12. Approbation de titre de recettes

Ainsi fait à Bous le 20 novembre 2024

Le Président :



Le Secrétaire :

